

*Article 31 du Règlement*

L'industrie de l'uranium fait actuellement face à une vive concurrence. Or, elle perdra de sa compétitivité si un programme de recouvrement des coûts est mis en oeuvre. Il est de loin préférable que l'organisme de réglementation de l'industrie continue d'être financé à même les recettes générales du gouvernement du Canada. Ainsi, les inspecteurs dont les services seront payés directement par les sociétés ne risquent pas de se trouver en situation de conflit d'intérêts. Le prix mondial de l'uranium étant plus bas que jamais, le gouvernement aurait grandement tort d'imposer à cette industrie un fardeau supplémentaire de plusieurs millions de dollars.

\* \* \*

[Français]

**L'ACCORD DU LAC MEECH**

**M. Guy St-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, récemment le député de Shefford (M. Lapierre) écrivait au premier ministre du Canada (M. Mulroney), suggérant la création d'un fonds commun non partisan pour sauver du naufrage l'Accord du lac Meech. Le premier ministre du Canada lui a aussitôt répondu qu'il verrait d'un très bon oeil pareille initiative et précisait: «J'ose espérer que tous ceux et celles qui ont véritablement à coeur de relever le défi du Canada continueront à oeuvrer dans le même esprit. La reconquête de notre unité et le développement de notre prospérité sont les conditions essentielles du rayonnement actuel et futur du Canada. Je pense que nous avons accompli des progrès importants en ce sens au cours des dernières années, mais pour que les prochaines générations puissent réaliser tout leur potentiel, il faut que nous levions dès aujourd'hui l'hypothèque constitutionnelle qui pèse sur notre développement futur.»

Monsieur le Président, la réponse de notre premier ministre du Canada renforce notre espoir de voir aplanir les obstacles actuels.

\* \* \*

**LES ÉVÉNEMENTS TRAGIQUES**

**M. Fernand Robichaud (Beauséjour):** Monsieur le Président, un événement tragique a ébranlé toute la circonscription de Beauséjour, et particulièrement la communauté de Cormier-Village. Un accident mortel a coûté la vie à 12 personnes et en a blessé 45 autres, dont 7 reposent dans un état grave. Cet accident est d'autant plus tragique parce qu'il a décimé deux familles de Cormier-Village, les Léger et les McGraw, lors de leur rassemblement annuel. Face à une telle tragédie, il est difficile de trouver les mots qui traduisent vraiment les sentiments que nous ressentons. Toutefois, je suis sûr,

monsieur le Président, que vous vous joignez à moi et à tous les autres députés de cette Chambre dans nos prières pour les personnes qui reposent dans un état grave, tout en souhaitant aux autres blessés un retour rapide à la santé.

Et aussi, je suis certain, monsieur le Président, que vous vous joignez à nous tous en cette Chambre pour offrir aux familles Léger et McGraw nos sincères condoléances et leur souhaiter le courage nécessaire pour traverser cette dure épreuve.

\* \* \*

[Traduction]

**LA TRANSCANADIENNE**

**M. Bill Casey (Cumberland—Colchester):** Monsieur le Président, l'annonce, par le ministre des Transports, d'une commission royale sur les transports au Canada est une bonne nouvelle. J'invite le ministre à négocier dans l'intervalle, avec la province de Nouvelle-Écosse, un accord distinct qui accélérerait la réfection de la Transcanadienne entre Amherst et Truro.

La réduction du service du CN à Terre-Neuve a eu pour effet d'intensifier le trafic routier dans toute la Nouvelle-Écosse, effet que les dernières mesures annoncées concernant VIA vont aggraver. La situation est critique, car les accidents dont le taux sur certains tronçons de route est quatre fois plus élevé que la normale sont trop souvent mortels.

La Nouvelle-Écosse a ceci d'unique qu'on y entre et qu'on en sort par une seule grande route qui dessert toute la province de même que Terre-Neuve. Il faut absolument améliorer cette route.

\* \* \*

**VIA RAIL**

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, vendredi dernier, le ministre des Transports a pris la parole à la Chambre et a essayé de justifier la suppression de 50 p. 100 des services de VIA Rail d'un bout à l'autre du pays par le fait que le taux d'occupation d'un train de la ligne Waboden—Churchill n'atteignait que 7 p. 100.

Le ministre a cependant omis de dire à la Chambre qu'il s'agit non pas du train régulier de voyageurs, mais d'un service omnibus voyageurs-marchandises. Il a oublié de dire à la Chambre que ce train se compose de voitures mixtes, construites en 1928, faisant office à la fois de coach et de fourgon à bagages, avec des sièges en bois et rien qu'une mince cloison pour séparer les passagers des marchandises. Il n'a pas dit non plus qu'on ne peut s'y procurer ni aliments ni boissons et que le train est toujours en retard, à cause de la manutention des marchandises.